Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	**Caisse lausannoise de l'alimentation (Calim) :** soutenir une alimentation saine et durable pour tous les habitant·es et un avenir pour les paysan·nes
Initiant-e(-s) :	Valérie D'Acremont

Les paysannes et paysans ont de plus en plus de mal à pouvoir exercer dans de bonnes conditions le métier qu'ils et elles ont choisi, pourtant essentiel pour notre société. Plusieurs phénomènes exercent une pression toujours plus forte sur leur réalité quotidienne : les évènements climatiques extrêmes auxquels il est difficile de s'adapter tant ils s'accélèrent et s'intensifient– la sécheresse actuelle en est un exemple emblématique –, l'engrenage de devoir utiliser toujours plus d'intrants pour compenser l'appauvrissement des sols, la concurrence due aux accords de libre-échange, le rapport de force déséquilibrée avec la grande distribution qui rend difficile la négociation des prix, et le système des paiements directs qui crée une dépendance étatique limitant en particulier le revenu des petites exploitations. Pour s'en sortir, certain.es décident de s'extraire, tant bien que mal, de ces cercles vicieux pour s'engager dans des modes de production plus autonomes et durables, et des modes de distribution et de commercialisation plus proches de celles et ceux qu'ils et elles nourrissent, afin de pouvoir fournir des aliments de haute qualité, à des prix accessibles, tout en pouvant en vivre décemment et en créant du lien avec la population.

Du côté des consommatrices et consommateurs, c'est-à-dire tout le monde, l'accès à des légumes, des fruits, des céréales, du lait, du pain et (un peu :) de viande locale de qualité est rendu difficile par la hausse des charges incompressibles (loyer, assurances), sans relèvement des salaires, qui poussent de plus en plus de personnes à y renoncer. L'omniprésence d'aliments industriels vendus à très bas prix y participe également. Ces derniers, notamment les aliments ultra-transformés, sont très pauvres en nutriments essentiels et contiennent beaucoup trop de sucre, sels et graisses - dans le but délibéré de stimuler notre envie d'en consommer toujours plus et plus souvent. Ils sont à l'origine de l'épidémie actuelle d'obésité, de diabète et d'hypertension qui font baisser l'espérance et la qualité de vie en Suisse comme ailleurs.

Plus grave encore, il est estimé que dans le Canton de Vaud, 10% des habitant.es, notamment des enfants, pourraient ne pas manger tous les jours à leur faim en raison d'une trop grande précarité économique (https://caritas-regio.ch/fr/a-propos-de-caritas/vaud/caritas-mag/article-centrale). Leur accès à la nourriture locale de qualité est rare – cette dernière étant de plus en plus réservé aux personnes avec des hauts revenus – renforçant ainsi les inégalités sociales et de santé. Pourtant, l'accès à une nourriture saine en quantité suffisante fait partie des droits humains fondamentaux que les pouvoirs publics ont le devoir de garantir. Multiplier l'aide alimentaire pour répondre à l'augmentation actuelle du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté n'est pas une réponse viable : la plupart de ces personnes aimeraient simplement pouvoir choisir leur nourriture pour qu'elle soit saine et variée. De plus, nourrir les plus pauvres avec les restes de la société, même si cela restera toujours nécessaire pour une petite partie de la population, pose en soi un problème éthique et moral.

La ville de Lausanne soutient depuis de nombreuses années l'agriculture locale et les circuits courts de différentes manières, par exemple à travers un soutien financier pour la création de nouveaux projets d'agriculture contractuelle de proximité (ACP) ou la mise à disposition de locaux pour la distribution à l'intérieur de la ville. Cependant, ces moyens ne sont de loin pas suffisants pour assurer sur le long terme la survie de nos domaines agricoles et l'accès à une alimentation saine et durable pour tous les habitant.es, en particulier ceux ne bénéficiant pas d'un revenu suffisant pour vivre dignement, et ainsi assurer la transition vers un système alimentaire plus durable, juste et solidaire.

Ce double enjeu autour de la production et de la consommation alimentaire nécessite une approche systémique plutôt qu'en silo, visant à répondre à la précarité alimentaire de manière inclusive, à encourager les pratiques agricoles durables, à augmenter le revenu paysan et à mettre en œuvre concrètement le droit à l'alimentation. Dans ce contexte est né en Belgique et en France un concept innovant, appelé sécurité sociale – ou caisse – de l'alimentation, offrant une vision de transformation profonde de l'organisation du système alimentaire qui permet de reconnecter de manière équitable les besoins des professionnel·les de la terre et des mangeur·euses. Une centaine d'initiatives ont déjà été lancées en France, dont une dizaine qui fonctionnent maintenant dans des villes telles que Montpellier, Bordeaux ou Strasbourg (https://securite-sociale-alimentation.org). Elles se basent toutes sur les trois piliers suivants :

- *Universalité* : tout le monde y a accès et chaque personne reçoit la même somme d'argent fixe par mois, à utiliser pour les dépenses alimentaires dans des lieux choisis collectivement ;
- *Conventionnement démocratique* : des comités citoyens décident ensemble des lieux où dépenser le montant mensuel. Les producteur·ices conventionné·es sont rémunéré·es selon le prix qu'ils et elles considèrent juste pour leurs produits.
- *Financement par cotisation solidaire* : chaque personne cotise mensuellement au financement de la caisse en fonction de son revenu.

En mars 2024 est née à Genève la première initiative suisse sous forme d'une caisse de l'alimentation appelée Calim (https://calim-ge.ch), portée par des habitant.es des quartiers du Pâquis et de Meyrin, rapidement soutenus par 6 associations qui se sont constituées en comité de pilotage - dont Uniterre qui soutient une agriculture durable et la souveraineté alimentaire, Après-Genève promouvant une économie sociale et solidaire, FIAN Suisse qui soutient le droit à l'alimentation ou Equilibre, coopérative d'habitations. Plusieurs partenaires privés et publics enthousiastes ont soutenu financièrement le projet depuis ses débuts. La Calim Genève, gouvernée par un comité composé de 25 personnes, - distinct du comité de pilotage mentionné plus haut-, a actuellement 422 membres qui dépensent plus de 60'000 francs chaque mois dans 55 lieux fournis par 26 producteur·ices conventionné.es ; 60% des membres cotisent pour un montant inférieur à la somme qu'ils reçoivent (150 francs sous forme de « Radis ») – dont 20% d'entre elles et eux pour le montant minimal de 20 francs – et 40% cotisent pour un montant égal ou supérieur à la somme reçue. Les cotisations couvrent 66% du montant des Radis versés ; le solde, ainsi que le reste du budget de fonctionnement, sont financés par les Villes de Genève et Meyrin (env. 200'000 francs) et par des fonds privés (env. 300'000 francs). Ce budget de fonctionnement inclut les salaires de 2,4 équivalents plein temps pour la coordination, un programme de formations collectives sur les enjeux du système alimentaire, ainsi que des investissements (10% du total) dans les filières paysannes destinés à soutenir la production, la transformation et la distribution. Du côté des producteur·ices, certaines structures, en particulier les épiceries, annoncent une augmentation du chiffre d'affaires pouvant aller jusqu'à 10%. Un an après son lancement en octobre 2025, la Calim a ainsi fait la preuve de la viabilité de son modèle. Désormais, l'enjeu principal est de pérenniser les financements externes afin d'augmenter le nombre de membres (actuellement 400 personnes sont sur liste d'attente) et de structures partenaires (RTS info - 22 avril 2026), le budget total pour 2027 étant estimé à 900'000 francs.

A Lausanne une initiative similaire, appelée Calim Lausanne (https://calim-lausanne.ch), a été lancée fin 2025 et est actuellement soutenue par 6 associations (Uniterre, Après, EPER, Le Franc paysan, Agissons et FIAN Suisse), en partenariat avec One Planet Lab. Plusieurs séances d'informations ont lieu en ce moment-même et remportent un clair succès (*mentionné à la fin de l'émission* RTS- On en parle - 26 août 2026), avec déjà un bon nombre de personnes inscrites pour faire partie du comité citoyen ou simplement devenir membre. De plus, cette initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'initiative parlementaire en cours pour inscrire le droit à l'alimentation dans la constitution cantonale vaudoise.

Dans ce contexte, le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

- Soutenir la nouvelle Caisse lausannoise de l'alimentation, développée sur le modèle de son équivalent genevois, par une variété de moyens appropriés (en particulier financiers mais aussi en nature, tel que la mise à disposition de locaux) en collaboration avec les différents partenaires qui se mobilisent pour sa réussite, en particulier les comités des habitant·es des quartiers, les paysan·nes et autres producteur·ices conventionné·es, et les associations impliquées dans le projet.

Lausanne, le 28 septembre 2026

Valérie D'Acremont — Alice Genoud — Ilias Panchard — Olivier Thorens

Romane Benvenuti — Mathyse Audergon — Yvan Salzmann — Musa Kamenica

Hadrien Buclin — Jacques Cornuz — Vincent Vouillamoz — Lana Damergi

Valérie Zwahlen — Najia Trotlat — Laurence Bisang — Mountazar Jaffar

Manon Zecca — Agathe Raboud

L'initiante propose au Conseil de renvoyer ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.